

AVIS PUBLIC

ANNULATION DE CONSULTATION PUBLIQUE

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE # 2020-01

AVIS PUBLIC, vous est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, que lors de la séance ordinaire du conseil qui aura lieu au 1685, chemin du Chenal-du-Moine à Sainte-Anne-de-Sorel, le **lundi 6 avril 2020 à compter de 19 h 30**, le Conseil municipal statuera sur la dérogation mineure relative à l'immeuble suivant :

Propriété située au 1717, chemin du Chenal-du-Moine

La demande consiste à autoriser quatre (4) enseignes rattachées au lieu d'une (1) enseigne.

L'objet de cette demande est pour le bâtiment principal.

-D'autoriser pour la Halte des 103 Îles, quatre (4) enseignes rattachées au lieu d'une (1) enseigne en conformité de l'article 229 du règlement de zonage n° 436-2009.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure en se présentant à la séance du conseil municipal.

Donné à Sainte-Anne-de-Sorel ce 18 mars 2020.



Maxime Dauplaise, M.A.P. gma
directeur général et secrétaire-trésorier